

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

SPORT BOULES LYONNAISES



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SAMEDI 12 OCTOBRE 2013

ANGOULEME 9 HEURES

- **COMMISSION SPORTIVE**
- **COMMISSION ARBITRAGE**

9 Heures salle du Petit Fresquet , la réunion regroupait deux commissions qui travaillent ensemble.

Présents : Ms F.FLEURANCEAU-J.P.LICHTLIN-G.SOUMAGNE-P.PUGNAT-J.GIGNAT – P.REIGNER-J.P.CARNEIRO -J.CL. DELLE-CASE- L.DOUSSINET – N.DESSOUCHES .

Mmes J.PLINET – R.MERLE

Excusés : Ms Ph. VIGIER – D.BROUILLET – H.B.RASTAU

La présidente Josette PLINET ouvre la séance, elle remercie les dirigeants de l'A.B.Angoumoisine d'avoir mis le local à leur disposition pour cette réunion Remerciements à tous les membres présents, bienvenue aux nouveau Pierre REIGNER qui a reçu brillamment son examen d'arbitre et Rose MERLE stagiaire.

Avant de donner la parole à chaque président des deux commissions concernées, elle tient à évoquer certains points important, à savoir,

- le comportement de certain membre dont l'attitude n'est pas acceptable .Il y eu des avertissements mais s'il faut nous sévirons .Ex. lorsque l'on est délégué pour un championnat il est inadmissible de passer son temps à la buvette et de quitter son poste sans prévenir.
- les arbitres doivent également avoir une tenue correcte.
- Je demanderai également que l'arbitre qui cherche plus ou moins nuisance à ces collègues et au CBD Charente arrête ses commérages, si non, en accord avec nos supérieurs il y aura sanction disciplinaire.

- La présence de Rose MERLE, bien que je ne devrais pas la justifier, je tiens à signaler que Rose n'a pas son examen d'arbitre, mais, elle est nommée arbitre stagiaire et de ce fait, elle est autorisée à arbitrer en second rang ou dans un loisir.
L'autorisation a été donnée par le C.B.R Poitou et des éducateurs nationaux .Alors, là encore, il est demandé à l'arbitre qui fait des commentaires d'arrêter.
- Josette PLINET souhaite et demande que nous travaillons tous et toutes en parfaite harmonie et main dans la main.
- Elle tient à remercier André NICOLAS, qui a porté son aide et son soutien en qualité de délégué pour les championnats .Nous avons besoin de gens **tel** que lui.

1) COMMISSION SPORTIVE : Francis FLEURANCEAU

Pas de changement dans le règlement sportif pour le traditionnel 2013/2014 .Il a été demandé de n'autoriser que deux joueurs dans les concours doubles mixtes.

- tour de table : le règlement autorisant 3 joueurs nous devons le respecter.
- Dans les loisirs le club organisateur peut mentionner 2 joueurs par doublette comme le préconise le C.B.R.POITOU pour le critérium double mixte.
- Pour le critérium double mixte : changement, seul les deux doublettes championnes et s/championnes seront qualifiées pour le régional.

- CHAMPIONNAT DES AS 3^{ème} et 4^{ème} DIVISION 2013/2014 : 6 équipes engagées

Il avait été demandé en fonction du nombre d'équipe de ne faire qu'une poule en match aller où elles se rencontreraient toutes plutôt que faire deux poules.

Tour de table : il a été décidé de continuer avec 2 poules de 3 matches A/R

Le tirage est effectué- les arbitres pour les matchs sont désignés – sachant, qu'il n'y aura que deux matchs le même jour, il a été décidé de les regrouper dans un même lieu, à savoir, soit le Petit Fresquet , soit le boulodrome couvert de Cognac .

½ finale et finale fixée le samedi 01 MARS 2014 à ANGOULEME.

Le cahier des charges de la sportive pour tous les championnats est établi avec un délégué – un arbitre – les horaires des débuts – la durée des parties – le lieu.

Le président précise que des affiches seront envoyées pour chaque championnat et que des modifications pourraient intervenir dans quel cas les clubs seraient avisés.

2) COMMISSION ARBITRAGE : Jean-Pierre LICHTLIN

Il remet le cahier des charges de tous les concours et compétitions en Charente afin de nommer un ou deux arbitres selon la manifestation.

Il demande à l'arbitre qui ne pourrait pas assurer sa mission d'aviser aussitôt la présidente et lui-même afin de faire le changement.

Un tour de table des arbitres avec des réclamations pour les ordres de missions, à savoir qu'il est inacceptable de devoir aller dans le site du CBD Charente pour avoir son ordre **de**

mission. Contestation, il est demandé d'envoyer aux arbitres concernés l'ordre de mission soit par mail pour ceux qui ont internet ou par la poste pour les autres (1 ou 2)

Et ce, un mois avant la date du concours.

Exemple : le 15 octobre pour tout le mois de novembre – le 15 novembre pour tout le mois de décembre etc....

Josette PLINET intervient, elle va se mettre en rapport avec Alain MONTICO et Jean-Pierre LICHTLIN sera désigné pour accomplir cette mission.

Les cartes d'arbitre ne sont pas arrivées.

La tenue ? Rien de concret venant de la FFSB.

Le CBRPOITOU envisage d'acheter sa propre tenue, Josette PLINET ne se prononce pas sur cette option sachant que la FFSB n'accepte pas.

Il est 11 heures 30 fin de la réunion
